

## **Les migrations face au défi de la paix**

**Dieudonné KAPITA**  
**Mampasi**, Jésuite.  
JRS/Malte  
kadima5009@  
yahoo.fr

### **Introduction**

Cette réflexion sur la migration, donnée fondamentale de la mondialisation qui s'est dramatiquement accentuée ces dernières années, vise à contribuer à une approche alternative et plus descriptive du phénomène des migrations et à une compréhension de la situation de ceux qui sont forcés d'émigrer.

Ainsi, je vise à montrer comment la migration, surtout celle qui force des populations des pays moins développés à émigrer, est liée à la question de la paix. Je commencerai ma réflexion par une clarification sur les migrations, pour la poursuivre en dégageant la stigmatisation sociale qui caractérise la migration et finir en abordant la question de la paix, ainsi que l'engagement que la sauvegarde de cette paix exige. Mon hypothèse est que la migration contrainte est souvent une mise en danger de la paix.

### **Clarification des termes**

Pour peu que l'on suive l'actualité, il apparaît qu'au cours des dernières années, les mouvements migratoires des populations, aussi bien internes que transfrontaliers, se sont accrus de manière très significative. L'Organisation Internationale des Migrations (OIM) documente que l'on se déplace de plus en plus et qu'à aucune autre époque de l'humanité on s'est autant déplacé.

En réalité, la migration est un phénomène très complexe, fracturé et à plusieurs facettes, qui est malheureusement traité avec beaucoup trop d'hypothèses idéologiques, juridiques et politiques, qui étalent plus souvent leurs ambiguïtés et un certain laxisme, plutôt que la volonté d'une compréhension globale d'un phénomène que l'on doit étudier et analyser avec la rigueur d'une méthodologie appropriée.

L'interaction économique et le commerce international, le besoin d'une meilleure vie, les conflits armés, l'insécurité sociale créée par la violence politique et l'arbitraire, etc., génèrent des migrations aussi bien nationales qu'internationales. Dans sa *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* publiée le 18 décembre 1990 (Résolution 45/158) et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2003 après l'atteinte du seuil de vingt ratifications, les Nations Unies n'appliquent le terme de « migrant » qu'aux seules personnes qui ont pris librement la décision d'émigrer, pour des raisons de « convenances personnelles » et sans l'implication d'un facteur externe contraignant (<sup>1</sup>). Ainsi donc, il ne conviendrait pas d'appeler « migrant » les personnes qui ont été obligées de quitter leur domicile ou leur pays, en quête de sécurité loin de leurs pays, par exemple les réfugiés, les personnes qui reçoivent une protection subsidiaire ou temporaire pour des raisons humanitaires et les personnes contraintes de se déplacer à l'intérieur de leur pays pour de raisons sécuritaires.

A cause du cadre limité de cette réflexion, simplifions les choses et disons que nous acceptons comme « migrant » les personnes que la conjoncture et les circonstances amènent à quitter leur domicile pour aller chercher le mieux être, la protection ou la sécurité ailleurs que chez elles. Ceux qui travaillent auprès des personnes déplacées savent bien qu'elles subissent les mêmes préjudices, qu'elles souffrent des mêmes stéréotypes, qu'elles doivent faire face à la même incompréhension et animosité, qu'elles soient embarquées dans des mouvements migratoires nationaux ou transnationaux.

Certes, la liberté de voyager ou de migrer est un droit fondamental de l'homme. Cependant, si l'on accepte sans problème majeur les déplacements des personnes qui émigrent suite à une décision libre, pour des raisons de convenances personnelles et sans l'intervention d'un facteur extérieur contraignant, on n'accepte moins ceux des personnes obligées de quitter leur milieu de vie pour trouver sécurité ou de meilleures conditions de vie ailleurs, surtout lorsque ces déplacements sont transfrontaliers et deviennent objets de méfiance et de stigmatisation.

---

1 Cf. Nations Unies, *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, 8 décembre 1990, art. 1.1.

## La réalité de la migration

La réalité est que très peu de pays sont épargnés par le phénomène des migrations. Presque tous les pays sont concernés comme pays d'émigration, de transit ou d'immigration ou même les trois à la fois. Pour l'Afrique, les pays frontaliers, comme les pays maghrébins ou ceux qui connaissent une relative prospérité comme le Nigeria, le Ghana, l'Éthiopie, sont des exemples frappants des pays qui servent à la fois de pays d'émigration, de transit et d'immigration. La migration est donc un phénomène qui s'est internationalisé au point que certains scientifiques le considèrent non pas seulement comme la conséquence d'une situation économique, politique, sociale, culturelle ou même d'un phénomène dramatique, mais plutôt et surtout comme un des aspects constitutifs de la mondialisation économique.

Vue dans son ampleur internationale, la migration relève certes de l'économie, beaucoup de migrants cherchant des meilleures possibilités et conditions d'emploi à l'étranger. Mais ce n'est pas tout. Elle a aussi des causes à caractère social, lorsque des familles doivent émigrer pour rejoindre un chef de famille qui a lui-même déjà émigré. Avec la multiplication des points de conflits à travers le monde, les migrations sont de plus en plus provoquées par l'incompréhension entre peuples et par les guerres. En outre, les catastrophes naturelles comptent aussi pour beaucoup dans les migrations.

De plus en plus importantes, et contrairement aux clichés véhiculés, les migrations transfrontalières ne se résument pas à des transferts des populations des pays pauvres du Sud (de l'Afrique, de l'Amérique latine ou de l'Asie) vers les pays riches du Nord. Les trajectoires de ces mouvements, leurs raisons d'être ainsi que leurs conséquences sont complexes et multiples. Déjà en son temps, travaillant comme secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan appelait à la prise de conscience du phénomène et à le gérer avec esprit de responsabilité : « Il est temps de se pencher attentivement sur les multiples dimensions de l'enjeu que représentent les migrations, car il concerne aujourd'hui des centaines de millions de personnes et a une incidence sur les pays d'origine, de transit et de destination. Il nous est nécessaire de mieux comprendre les causes des flux internationaux humains et de leurs relations complexes avec le développement <sup>(2)</sup>. »

Nous l'avons déjà dit, le tableau que l'on peut esquisser des migrations internationales contemporaines est devenu d'autant plus complexe qu'il est erroné de croire, comme par le passé, qu'il s'agirait des flux des populations fuyant une existence infra-humaine dans des pays pauvres pour rejoindre des riches pays occidentaux aux économies prospères. En effet, on observe

---

2 Kofi ANNAN, *Rapport sur le renforcement de l'Organisation*, 8 novembre 2002.

ces dernières années des ressortissants des pays du Nord (Espagne, Portugal, Grèce, pour ne citer que ceux-ci) aller tenter leur chance dans des pays du Sud (Angola, Guinée Equatoriale, Brésil, pays de l'Amérique latine) ! Il ne faudrait dire seulement que toutes les régions du monde sont touchées, mais aussi l'essentiel de ces flux migratoires a lieu en réalité à l'intérieur de chacune des deux hémisphères Nord et Sud, même si 90% des migrants en Asie ne quittent pas le continent <sup>(3)</sup>.

Autant le tableau des migrations internationales contemporaines est complexe, autant sont complexes les raisons d'émigrer : économiques, politiques, climatiques (avec les catastrophes naturelles), sociales (familiales), ethniques, religieuses, ou simplement personnelles. On assume sans raisons évidentes que la quasi-totalité des déplacements internationaux visent l'installation dans un pays dont le développement social et économique est supérieur à celui du pays d'origine. Mais on ne réalise pas que, contrairement aux apparences, la moitié des migrants originaires des pays pauvres s'installe dans un autre pays pauvre.

Avec la complexité des raisons qui poussent les personnes à émigrer, on a une idée de la typologie des migrants. Ainsi, les raisons politiques et idéologiques produisent les réfugiés et demandeurs d'asile qui ont fui un régime qui menaçait leur vie ou la rendait difficile, voire insupportable. Fuyant les persécutions raciales, ethniques, religieuses, politiques ou liées à une orientation idéologique, certains émigrent pour se mettre à l'abri et en sécurité dans un autre pays en y vivant comme réfugiés. Des conflits intérieurs, comme cela se remarque dans certaines régions de la RD Congo (Equateur, Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Katanga, Kasai) ou des guerres étrangères jettent des populations entières hors des frontières de leurs pays en quête de sécurité et d'asile.

L'histoire de l'humanité est pleine d'exemples de migrations à caractère économique. En effet, ce sont des migrations essentiellement économiques qui ont amené Chinois, Indiens, Libanais, Grecs, Italiens, Portugais, Espagnols, Irlandais, Maltais, etc., à quitter leurs pays pour d'autres cieux, à la recherche de meilleures conditions de vie.

Et en plusieurs lieux du monde, la nature a rendu la vie difficile, voire impossible, au point de forcer des populations entières à chercher refuge ailleurs. Ainsi, des migrations se sont produites et se produisent encore de nos jours à la suite d'une catastrophe naturelle, d'une grande famine ou parfois d'un accident industriel important.

On sait qu'une part importante de migrations internationales est constituée par les personnes qui émigrent pour des raisons d'études. On s'imagine souvent que ce sont les pauvres qui émigrent, parce qu'ils sont paresseux ou incapables

3 Il y a neuf ans, en 2005, l'Europe était le premier continent d'accueil de migrants internationaux (34%), suivie par l'Asie (28%), l'Amérique du Nord (23%), l'Afrique (9%) et enfin la zone Amérique latine-Caraïbes (4%).  
Cfr [http://www.scienceshumaines.com/les-migrations-internationales\\_fr\\_24921.html](http://www.scienceshumaines.com/les-migrations-internationales_fr_24921.html).

de créativité. Leur mentalité de parasites les pousserait à aller ailleurs pour profiter de ce que les autres ont acquis, souvent au prix des efforts qu'eux-mêmes seraient incapables de fournir. Rien de plus erroné ! Pour migrer, il faut beaucoup : entrevoir la possibilité d'un mieux-être, disposer de l'information, avoir des réseaux, être inventif, avoir du courage et être décidé et disposer de moyens financiers conséquents. Tout ceci n'est pas donné à tout venant.

Outre des politiques d'« immigration choisie », qui attirent une élite de migrants qualifiés et des jeunes doués pour les études et des stages de perfectionnement, alimentant ainsi un exode regrettable des cerveaux, il existe une part très importante d'étudiants séduits par le sésame du diplôme occidental. Tout en concrétisant leurs rêves personnels ou professionnels, ceux-ci contribuent positivement aux migrations internationales <sup>(4)</sup>. On sait aujourd'hui que l'Afrique, particulièrement celle au Sud du Sahara, souffre de l'exode massif du tiers de ses professionnels de la santé, alors que les diplômés sur le continent ne représentent que 4% de la population active. Dans certains pays, comme le Malawi, cet exode provoque de véritables catastrophes économiques et sanitaires depuis 2004.

On n'oubliera pas les migrations liées au regroupement familial, la femme et les enfants rejoignant le chef de famille dans le pays d'accueil où il a déjà émigré. Selon les cultures et la manière de comprendre la famille, des migrations en chaîne peuvent suivre, aux fins de regrouper toute la famille.

## Dérives idéologiques et manque de réalisme

Le discours que l'Occident tient sur le phénomène des migrations est habituellement marqué par une conception et une praxis légalistes, alimentées par la peur d'être économiquement et culturellement envahi, un nationalisme fixiste et un souci identitaire parfois morbide. La rhétorique d'une telle conception et praxis est bien connue : le migrant vient voler les opportunités de travail, amène avec lui des valeurs morales douteuses qui rendent la gestion de la nation difficile et mettent en péril les « bonnes » traditions avérées ; c'est un parasite qui vient profiter de ce que l'on a mis du temps et des efforts titanesques à acquérir. Et l'on pointe du doigt la cohorte des maux : la contrebande, la grande criminalité, la prostitution, le grand vol, etc. La conséquence dommageable est souvent que, plus soucieux de protéger ses frontières que de sécuriser les migrants qui prennent souvent des risques inconsidérés, les pays occidentaux en viennent à se transformer en démocraties emmurées.

---

4 Devant l'essor technologique, la politique d'attraction des cerveaux et des travailleurs utiles au développement s'est généralisée en Occident. Ainsi, chaque pays a mis au point son propre dispositif à cet effet : « Green Card » en Allemagne depuis 2005, « Compétences et talents » en France depuis 2006, « Carte bleue européenne » depuis 2007. On connaît les politiques, plus traditionnelles, des USA, du Canada, de l'Australie et de la Grande Bretagne à ce sujet.

Malheureusement, ce discours négatif, qui est souvent celui des pays d'accueil, est parfois repris dans les pays pourvoyeurs de migrants, dans une version moralisante, souvent insidieuse. Ainsi se satisfait-on ici d'une rhétorique accusatrice, qui accable les fuyants, incapables de sacrifice, qui succombent à l'attrait et à l'illusion d'un Occident considéré comme paradisiaque.

On aurait voulu qu'il en fût autrement. Mais ces dérives idéologiques ont malheureusement la vie dure et rappellent un passé pas si lointain. Les Irlandais, Maltais et autres qui émigraient à partir de l'Occident pour d'autres continents ou d'autres pays n'ont pas entendu des discours différents ni observé des attitudes plus clémentes.

## **Migration et paix : les défis**

Si l'importance et la complexité des mouvements et des facteurs migratoires tant intra-territoriaux qu'internationaux sautent aux yeux, elles posent la question des défis énormes que ce phénomène présente, particulièrement dans son lien avec les questions cruciales de la paix et de la sécurité.

Il est permis d'affirmer positivement que les migrations, surtout internationales, présentent une opportunité, une ressource tant pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine, surtout en matière de coopération et de développement. Même si cet aspect est diversement débattu, on est en droit de dire que sous cet angle, un des avantages du phénomène des grands flux migratoires est d'apporter des forces nouvelles et supplémentaires, créatives et productives, qui créent de la richesse dans les pays d'accueil. Les mouvements migratoires permettent également d'interpeller la communauté internationale sur leurs causes dans les pays de départ, surtout quand ils prennent l'aspect de véritables urgences humanitaires, et de poser l'exigence de mettre en place des politiques qui servent la solidarité entre les peuples et le développement.

C'est sans doute du point de vue de la solidarité entre les peuples que les flux migratoires sont le plus bénéfiques. En effet, gardant souvent le contact avec le pays d'origine dans lequel il se retrouve affectivement et où il investit matériellement, et le pays d'accueil qui est son milieu de vie et de travail, la personne qui a émigré tisse des réseaux de relation actifs et profitables : mouvements des personnes, transferts d'argent qui sert à des besoins immédiats ou à la réalisation des projets d'investissement ou de développement. Même si l'impact de ces transferts sur la croissance à long terme des pays bénéficiaires s'avère généralement faible, ils dépassent souvent de loin l'aide publique internationale au développement et sont parfois plus importants que les budgets de certains de ces pays.

Tout n'est pas si rose, même du point de vue économique ! On sait que les migrations des cadres et des personnes hautement qualifiées se font généralement des pays en développement, qui ont donc grandement besoin de ces cadres qualifiés, vers les pays développés, privant ainsi les pays d'origine des ressources humaines nécessaires à leur développement. En privant les pays d'origine de ces ressources humaines inestimables, les mouvements migratoires les maintiennent *de facto* dans la pauvreté, aussi bien en infrastructures adéquates que dans les mentalités. Ce faisant, les migrations font le lit des extrémistes qui profitent de la pauvreté et de l'ignorance pour mettre en péril la paix. En plus, tenant compte de ce que ces types de migrations s'inscrivent dans la durée, on mesure le préjudice qu'elles causent aux pays de départ, y compris en matière de paix et de sécurité.

Dans la même veine, un désavantage évident à signaler est sans doute la dépopulation des pays d'origine. On est ici renvoyé à la traite négrière qui a vu le continent africain être dépeuplé des forces qui pouvaient le développer et préserver sa culture et sa civilisation. L'histoire se répètera-t-elle ? Il semble que non, puisque devant le vieillissement des populations occidentales, la démographie favorable en Afrique, par exemple, pourra lui servir de dividende en vue de son développement.

Vue à partir des pays d'accueil, la situation des personnes qui ont migré est souvent difficile. L'intégration n'étant pas évidente ni acquise de fait, ces personnes sont parfois, si pas souvent, victimes de tous les préjugés et de la discrimination sociale. Ce qui les pousse à vivre en ghetto, concentrées dans des quartiers délabrés, en marge de la société en général, aux degrés inférieurs de la pyramide sociale. La situation de celles parmi elles qui sont des clandestins, des migrants irréguliers ou des travailleurs illégaux est encore plus dramatique. En effet, ne disposant d'aucun statut juridique et étant dans une situation administrative précaire, ces personnes nourrissent des frustrations qui deviennent destructrices des valeurs des pays d'accueil.

## Conclusion

En conclusion de cette courte réflexion, j'aimerais faire un constat et lancer une double invitation. Le constat, c'est que le phénomène migratoire n'épargne aucun pays à cette époque de la mondialisation. Ce constat inspire une double invitation : celle de considérer et d'analyser le phénomène migratoire de la société contemporaine comme une donnée qui la caractérise fondamentalement, sous le paradigme d'une mobilité mondiale. Car c'est ce qu'il est. Et celle de le gérer comme une ressource offrant des opportunités au service de la paix, de l'entente entre les peuples et de leur solidarité mutuelle. Ce qui ferait avancer l'idée d'une *démocratie universelle*. ■